

11^{EME} REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, A OSLO, 9-10 FEVRIER 2010

Compte-rendu

Secrétariat International de l'ITIE Oslo, le 18 mars 2010

COMPTE-RENDU DE LA 11^{ÈME} REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE

Holmenkollen Park Hotel, Oslo, 9-10 février 2010

Président

Dr Peter EIGEN

Pays mettant en œuvre l'ITIE

M. Abdoul Aziz ASKIA, secrétaire permanent, ITIE Niger, Niger

Suppléant : M. Sidi OULD ZEÏNE, président, ITIE Mauritanie, Mauritanie

S.E Essimi MENYE, ministre des Finances, Cameroun

Suppléant : M. T. Negbalee WARNER, ancien coordinateur national, ITIE Liberia, Liberia

Prof Humphrey ASSISI ASOBIE, président, ITIE Nigeria, Nigeria

M. Shahmar MOVSUMOV, directeur exécutif, Fonds pétrolier de l'État, Azerbaïdjan

M. Kairat DJUMALIEV, ministre adjoint, ministère des Ressources naturelles, Kirghizistan

Pays soutenant l'ITIE

M. Mark PEARSON, directeur général, relations externes, intégration scientifique et politique, Ressources naturelles Canada, Canada

M. Jostein LEIRO, directeur général adjoint, département de l'ONU, ministère des Affaires étrangères, Norvège

Suppléant : Mme Cathy BUGGENHOUT, conseillère d'ambassade, département des affaires économiques, ministère des Affaires étrangères, Belgique

Dr Ulla MIKOTA, directrice générale adjointe, ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, Allemagne

Organisations de la société civile

M. Ingilab AHMADOV, directeur du Centre de surveillance des finances publiques à Bakou, Azerbaïdjan M.

Dorjdari NAMKHAJANTSAN, Open Society Forum, Mongolie

M. Alfred BROWNELL, Green Advocates, Liberia

M. Christian MOUNZEO, coordinateur Publiez ce que vous payez Congo/président Rencontre Pour la Paix et les Droits de l'Homme, République du Congo

M. Michel ROY, directeur international du plaidoyer, Secours Catholique France

Suppléant : M. Diarmid O'SULLIVAN, responsable d'équipe, campagne pour le pétrole, Global Witness

M. Anthony RICHTER, président du conseil de direction, Revenue Watch Institute

Suppléant : Mme Radhika SARIN, coordinatrice, Publiez ce que vous payez

Entreprises, y compris les investisseurs

M. Stuart BROOKS, directeur, relations internationales, Chevron

Suppléant : M. Michael D. MAHER, affaires publiques, ExxonMobil

M. Olivier LOUBIÈRE, déontologue, AREVA

(suppléant de David BAKER, vice-président pour les affaires gouvernementales et environnementales, Newmont)

Dr R Anthony HODGE, président, Conseil international des mines et métaux

Suppléant : M. Edward BICKHAM, consultant indépendant, Conseil international des mines et métaux

M. Reidar GJÆRUM, vice-président, communications d'entreprise, Statoil

M. Jean-François LASSALLE, vice-président des affaires publiques E&P, Total

Mme Julie McDOWELL, directrice d'ISR, Standard Life Investments

Suppléant : M. David DIAMOND, directeur adjoint du Développement ISR, Allianz Global Investors France

Observateurs

Mme Gro ANUNDSKAAS, directrice générale adjointe, ministère du Pétrole et de l'Énergie, Norvège

M. Baldanjav ARIUNSAN, ministre adjoint de l'Énergie et des Minerais, Mongolie

M. Franklin ASHIADEY, ITIE Ghana, Ghana

M. Anton Op de BEKE, économiste en chef, Fonds monétaire international

M. Luigi BIONDI, attaché des affaires économiques, ambassade d'Italie, Norvège

Mme Christina del CASTILLO, conseillère anticorruption, Département d'État des États-Unis

Mme Delphine CLERC-TOURE, unité énergie & climat, ministère des Affaires étrangères, France

Mme Diana CORBIN, responsable des opérations, relations avec les donateurs de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, Banque Mondiale

M. Aidan DAVY, directeur de programme, Conseil international des Mines et Métaux

M. Manuel De LEMOS, coordinateur, ITIE Timor-Leste

M. Philip J. DANIEL, chef de division adjoint, Fonds monétaire international

Mme Page DYKSTRA, responsable de programme, Revenue Watch Institute

Mme Helga Fastrup ERVIK, directrice générale adjointe, ministère norvégien des Affaires étrangères

M. Cristiano FACCIOTTO, conseiller juridique, ENI SpA, Italie

M. Farid FARZALIYEV, State Oil Fund, Azerbaïdjan

Mme Katharina GUNSELMANN, conseillère politique de l'ITIE, Agence de Coopération Technique Allemande, Allemagne

M. David HENRY, division de l'énergie et des ressources naturelles, Département d'État des États-Unis

M. Jon HOBBS, conseiller politique en chef, Département pour le Développement International du Royaume-Uni (DFID), R-U

M. Karybek IBRAEV, directeur du Secrétariat national, Kirghizistan

Mme Gill JAMES, Standard Chartered, R-U

Mme Carine KHAWAM, responsable de développement, unité de la Banque Mondiale, Agence canadienne pour le développement international

M. Mirco KREIBICH, ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, Allemagne

Mme Magali KREITMANN, unité de gouvernance financière, ministère des Affaires étrangères, France

M. Aloys LIGAULT, responsable de campagne, Global Witness

M. Ron LYEN, directeur, division des affaires internationales, ressources naturelles, Canada

M. Geir LØKKEN, directeur général adjoint, ministère des Affaires étrangères, Norvège

M. Rafael Munoz MORENO, économiste pays, Banque Mondiale

M. Håkon NORDANG, conseiller, responsabilité sociale, Statoil

S.E. Birgitta NYGREN, ambassadrice, ministère des Affaires étrangères, Suède

Mme Agnès Solange ONDIGUI OWONA, coordinatrice nationale, Cameroun

M. Mohamed EI Moctar OULD MOHAMED EL HACEN, conseiller technique, Banque africaine de développement

M. Christian PETERS, Commission européenne

Mme Johanna PEYREDIUE DU CHARLAT, Commission européenne

Mme Donica POTTIE, Affaires étrangères et commerce international, Canada

M. Anwar RAVAT, directeur de programme, ITIE, unité pétrole, gaz et opérations, Banque Mondiale

M. Paolo de SA, directeur, division politique sur le pétrole, le gaz et les minerais, Banque Mondiale

M. Haruna SAEED, Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives du Nigeria (NEITI), Nigeria

M. Zafar SAMADOV, secrétariat à l'énergie, Belgique

M. Markus SCHRADER, Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Suisse

Mme Rosemary STEVENSON, Département pour le Développement International (DFID), R-U

Mme Siv Helen Rygh TORSTENSEN, directrice juridique, responsable conformité d'entreprise, Statoil

M. Oliver WAGENER, conseiller de l'ITIE auprès de la division 211 du ministère fédéral de la Coopération et du Développement économique (BMZ), Agence de Coopération Technique Allemande (GTZ)

Mme Bente WEISSER, conseillère en chef, ministère des Affaires étrangères, Norvège

M. Jelte van WIEREN, directeur, division bonne gouvernance, Pays-Bas

M. Joseph WILLIAMS, responsable information et plaidoyer, Publiez ce que vous payez (PWYP)

M. Kuniko YOSHIDA, Ambassade du Japon, Norvège

Mme Gabriele ZÖLLER, chargée de dossier de l'ITIE, ministère fédéral de la Coopération et du Développement économique (BMZ), Allemagne

Secrétariat International de l'ITIE

M. Sam BARTLETT, directeur régional

M. Tim BITTIGER, directeur régional

Mme Carole ISIK, stagiaire, Secrétariat de l'ITIE

M. Anders KRÅKENES, directeur des communications

M. Jonas MOBERG, chef du Secrétariat

M. Francisco PARIS, directeur régional

M. Eddie RICH, chef adjoint du Secrétariat

Mme Dyveke ROGAN, stagiaire

M. Jürgen REITMAIER, conseiller spécial, ITIE

M. Mike WILKINSON, conseiller spécial, ITIE

1. Accueil et adoption de l'ordre du jour (document du Conseil d'administration 11-1)

L'avant-projet de l'ordre du jour a été adopté.

Le président a annoncé que Mariano Ruiz Funes, de Pemex, cédait son siège de membre du Conseil d'administration à Raidar Gjørsum, de Statoil, et prenait le siège de ce dernier en tant que suppléant.

2. Validation des procédures de dates-butoir

En abordant ce sujet, le président a déclaré que le Conseil d'administration avait pour tâche importante de garantir à la fois le pragmatisme et la rigueur.

Sam Bartlett a présenté un tableau récapitulant les procédures et scénarios de la note directive no.3. Il a fait une différence entre deux groupes de travail actuels du Conseil d'administration : 1) l'examen des reports de date-butoir (processus) et 2) l'évaluation des rapports de validation (contenu). Il a également rappelé aux membres du Conseil d'administration que la date-butoir concernait l'achèvement de la validation et non pas le statut de pays conforme, car il existait un élément de confusion.

Julie McDowell a parlé de la réunion du comité de validation du 9 février. Les comités ont révisé le rapport de statut fourni par le Secrétariat et a fait remarquer que la plupart des pays devraient déposer une demande de report de date-butoir. Le comité a recommandé de retarder la prise de décision sur les dates-butoir et d'évaluer la situation après le 9 mars. Entre temps, les pays devraient déposer leurs demandes de report, qui seront étudiées collectivement après la date-butoir.

Abdoul Aziz Askia a lu une déclaration au nom de la plupart des coordinateurs nationaux de l'Afrique francophone, demandant au Conseil d'administration de faire preuve de clémence et de donner des garanties sur le report des dates-butoir, afin de permettre la poursuite des efforts nationaux et le dépassement des obstacles (voir ci-joint). Humphrey Asobie a rappelé à ses collègues la responsabilité partagée par les parties prenantes nationales et internationales de l'ITIE vis-à-vis de la situation en matière de mise en œuvre et de validation.

Le Conseil d'administration a conclu l'accord suivant sur le report des dates-butoir de validation : bien que se réjouissant des progrès accomplis, le Conseil d'administration a reconnu que la validation avait pris plus longtemps que prévu. Il a fait remarquer que plusieurs pays avaient déposé une demande de report. Le Conseil d'administration a étudié une motion, proposée par M. Abdoul Aziz Askia au nom de plusieurs pays mettant en œuvre l'ITIE, priant le Conseil d'administration d'accorder un « report général » à tous les pays mettant en œuvre l'ITIE. Plusieurs membres du Conseil d'administration ont argué du fait que cela n'était pas nécessaire, car les règles en place autorisent le Conseil d'administration à évaluer les mérites des demandes de report au cas par cas, en prenant en compte la diversité des processus et circonstances des pays. Plusieurs membres du Conseil d'administration ont argué du fait qu'un report général affaiblirait la crédibilité de l'ITIE. Cette motion a par la suite été retirée. Le Conseil d'administration a réaffirmé son intention d'appliquer le processus tel que décrit dans la note directive No. 3 de l'ITIE. Les pays qui n'avaient pas achevé le processus de validation à la date du 9 mars 2010 ont reçu comme recommandation de déposer une demande de report, en indiquant les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'ITIE et l'achèvement de la validation dans les délais impartis. Les demandes de report doivent être adressées au Conseil d'administration (par le biais du Secrétariat International) avant la date-butoir du 9 mars 2010. La demande de report doit également avoir l'aval du groupe multipartite. Le Conseil d'administration a décidé d'étudier toutes les demandes de report collectivement après la date-butoir du 9 mars. La décision en rapport à ces demandes de report sera probablement prise lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration qui se tiendra à Berlin les 14 et 15 avril. Le Conseil d'administration a convenu que le président enverrait un courrier à chaque pays expliquant la décision du Conseil d'administration. Le Secrétariat s'est réjoui de la décision du Conseil d'administration de ne rien changer aux Règles pour le moment. Tony Hodge a rappelé au Secrétariat l'importance de développer une stratégie médiatique bien en avance sur la date du 9 mars.

Le Conseil d'administration a convenu qu'une révision de la méthodologie de validation devrait être effectuée (y compris l'adéquation de la règle de deux ans), une fois le premier tour des validations achevé.

Action

Le président doit envoyer dès que possible un courrier à chaque pays ayant une date-butoir fixée au 9 mars et au 12 mai, afin de confirmer le consensus du Conseil d'administration et de rappeler aux pays le processus de demande de report s'ils ne pensent pas achever la validation dans les délais impartis.

Le Secrétariat doit développer une stratégie médiatique à propos des dates-butoir.

Le Secrétariat doit développer les termes de référence en vue d'une révision des procédures de validation qui sera entreprise au cours de l'été. Les membres du Conseil d'administration ont invité à formuler des commentaires sur la manière d'améliorer la méthodologie de l'ITIE.

3. Rapport de mise en œuvre 8 (document du Conseil d'administration 11-3)

Jonas Moberg a brièvement présenté ce document, ainsi qu'une mise à jour d'une page sur les récents progrès de validation distribuée lors de la réunion. Il a fait remarquer l'activité substantielle et les progrès positifs dans les 22 pays candidats ayant une date-butoir de validation en 2010, et qui étaient les bienvenus étant donné qu'il s'agissait d'un processus d'apprentissage pour tous.

Sam Bartlett a expliqué que des retards s'étaient produits dans le recrutement du validateur et les longues négociations entre le groupe multipartite et le validateur, et que le passage de l'avant-projet de rapport au rapport final prenait un temps considérable. Il a néanmoins mis en garde contre la précipitation du processus, soulignant que des recommandations utiles approuvées entièrement par le groupe multipartite étaient essentielles pour améliorer la mise en œuvre.

L'évaluation pays par pays a débuté par une discussion sur l'objection formulée le 22 janvier par le Secrétariat à l'encontre du choix de validateur du Congo. Tim Bittinger a expliqué qu'après avoir analysé les documents de soumission, le Secrétariat avait découvert que le traitement par le groupe multipartite congolais des potentiels conflits d'intérêts du validateur était insuffisant et que la transparence, le degré d'intégration et de concurrence n'étaient pas démontrés de manière adéquate. Plusieurs membres du Conseil d'administration ont insisté sur le fait que les failles du processus de sélection mettaient en danger l'intégration du processus de validation dans son ensemble et pourraient entraîner un rejet du rapport de validation par le Conseil d'administration.

Anthony Richter a regretté le manque de volonté politique et de progrès – notamment dans la déclaration des informations financières – en Guinée Équatoriale, indiquant que le personnel de renforcement des capacités du Revenue Watch avaient vu leurs demandes de visas refusées. Plusieurs membres du Conseil d'administration ont prôné une condition générale de l'ITIE obligeant à des déclarations régulières, en mettant en avant les préoccupations concernant le manque de ponctualité des déclarations de l'ITIE et le fait que certains pays constituaient les rapports de l'ITIE avec plusieurs années de retard.

Le ministre Menye a dressé le tableau de la situation du Cameroun par rapport au processus de l'ITIE, mettant en exergue la nécessité de renforcer les capacités et de veiller à ce que toutes les parties prenantes divulguent les informations, afin d'améliorer le processus.

Francisco Paris a fait une mise à jour sur les progrès accomplis en Amérique Latine.

Le président a invité tous les membres du Conseil d'administration à contacter le Secrétariat s'ils avaient des questions ou des commentaires à formuler sur les progrès des pays.

Action

Le Secrétariat doit travailler avec les parties prenantes pour trouver une solution au problème du choix du validateur au Congo.

Le Secrétariat doit remettre des mises à jour régulières sur la mise en œuvre au conseil d'administration autour de la date-butoir de validation.

4. La mise en œuvre de l'ITIE par la Norvège

Le président a ouvert la session en félicitant la Norvège pour son rôle important en tant que pays soutenant l'ITIE et pays la mettant en œuvre. Il a exprimé sa gratitude envers la Norvège pour accueillir le Secrétariat, ainsi que la 11^{ème} réunion du Conseil d'administration.

Gro Anundskaas a décrit la mise en œuvre de l'ITIE par la Norvège depuis l'automne 2007. Les représentants du Canada et des Pays-Bas ont demandé à la Norvège de parler de ses expériences pratiques vis-à-vis de la mise en œuvre et de la valeur ajoutée pour le pays. Gro a fait remarquer que grâce à l'ITIE, les informations sur les flux financiers étaient pour la première fois disponibles de manière consolidée en Norvège. Cela a particulièrement profité à la société civile et au public. Reidar Gjørum a déclaré que la transparence était importante pour garantir la légitimité de l'industrie.

5. Conformité de l'Azerbaïdjan (document du Conseil d'administration 11-5)

Shahmar Movsumov a signalé que le groupe multipartite de l'Azerbaïdjan – établi lors de la réunion du Conseil d'administration à Bakou en octobre 2009 – s'était réuni pour la première fois début février 2010. Ingilab Ahmadov a confirmé que cette réunion avait été utile du point de vue de la société civile et s'est réjoui de l'approbation d'un plan de travail pour 2010.

Les membres du Conseil d'administration étaient satisfaits que les conditions du Conseil d'administration avaient été remplies et ont reconfirmé le statut de pays conforme de l'Azerbaïdjan par consensus.

6. Demande de report : Yémen et Madagascar (documents du Conseil d'administration 11-6-A et 11-6-B)

Eddie Rich a décrit les progrès du Yémen à la lumière de leur demande de report. Des retards avaient été rencontrés du fait du manque de confiance et de la suspicion grandissante au sein du conseil des parties prenantes et du fait des problèmes économiques et sécuritaires généraux qui ont fait de l'ITIE une priorité moindre. Cependant, il a souligné les progrès récents impressionnants, y compris la décision exceptionnelle d'entreprendre le premier rapport, et a recommandé qu'un report soit accordé jusqu'à la fin de l'année.

Julie McDowell a rappelé la recommandation du comité de validation que tous les cas de report soient évalués collectivement après le 9 mars. Certains autres membres du Conseil d'administration ont vivement incité à une prise de décision au cours de la réunion, arguant du fait que le cas était évident, qu'il était du devoir du Conseil d'administration de favoriser les processus dans les pays et qu'une prise de décision repoussée pourrait inutilement mettre en danger le processus. Il a été convenu qu'un courrier soit adressé par le président au Yémen, expliquant qu'une décision serait prise une fois la date-butoir écoulée, mais encourageant fortement le pays à poursuivre ses efforts avec diligence. Il a été convenu que les membres du Conseil d'administration concernés pourraient consulter ce courrier en avance, afin d'en étudier la formulation.

La demande de report de Madagascar n'a pas fait directement l'objet d'une discussion, bien qu'Eddie Rich ait fait circuler à leur demande une évaluation faite par le Secrétariat fondée sur sa visite dans le pays au cours de la semaine précédente (ci-jointe).

Action

Le président doit adresser un courrier au Yémen expliquant qu'une décision sera prise en même temps que les autres demandes et encourageant la poursuite des progrès.

Le Secrétariat doit adresser un courrier à Madagascar expliquant qu'une décision concernant leur demande de report sera prise en même temps que les autres demandes et encourageant la poursuite des progrès.

Le comité de validation doit préparer un document couvrant toutes les demandes de report qui seront étudiées lors de la réunion à Berlin.

7. Évaluation de candidature : Afghanistan, Irak et Éthiopie (documents du Conseil d'administration 11-7-A, 11-7-B et 11-7-C)

Sam Bartlett a présenté le document sur l'Afghanistan, signalant que le gouvernement afghan avait validé l'ITIE par décret gouvernemental fin 2009. Depuis, un groupe de travail informel a été mis en place, un coordinateur national mandaté et un plan de travail développé avec le soutien de la Banque Mondiale et du Secrétariat. Le secteur minier est en passe de devenir un secteur moteur de l'économie officielle de l'Afghanistan et devrait compter sous peu pour 50 % des revenus de l'État. Les deux défis de la mise en œuvre étaient la situation afférant à la sécurité et un manque de capacité. Certains membres du Conseil d'administration ont questionné la capacité du pays à devenir conforme dans un délai de deux ans et si la société civile se trouvait dans une position de jouer un rôle pertinent. Le Conseil d'administration s'est engagé à surveiller la situation de près. L'Afghanistan a été accepté le 10 février 2010 en tant que 31^{ème} pays candidat de l'ITIE. Le pays aura jusqu'au 9 février 2012 pour devenir conforme.

Diarmid O'Sullivan a fait remarqué, en faisant référence à l'Afghanistan et l'Irak, que dans les pays où la violence politique est habituelle, les membres du Conseil d'administration et les pays soutenant l'ITIE avaient pour obligation de veiller à la sécurité des participants de la société civile à l'ITIE. Cette remarque a été prise en compte par le président.

Le document sur l'Irak a été présenté par Eddie Rich, qui a souligné l'impressionnant engagement du gouvernement envers le processus, l'excellente préparation et le solide soutien de la communauté internationale par le biais de l'organisation informelle « les amis de l'ITIE Irak ». Il a attiré l'attention du Conseil d'administration sur deux problèmes. Premièrement, sur le fait que, puisque le secteur du gaz et du pétrole était nationalisé à 100 % en Irak, l'ITIE ne couvrirait pas sa portée habituelle de taxes et redevances, mais que la proposition était de couvrir les ventes de gaz et pétrole à l'exportation dans le premier rapport, puis progressivement d'inclure les ventes domestiques, les paiements de licence d'exploitation et autres paiements et les ventes de produits gaziers et pétroliers contre paiements en nature. Deuxièmement, la nécessité de renforcer les capacités de tous les acteurs, notamment la société civile, a été reconnue et le groupe « Les amis de l'ITIE Irak » a coordonné un certain nombre des étapes suivantes.

Diarmid O'Sullivan a fait remarquer que l'attention portée aux revenus issus des exportations était compréhensible dans le cas spécifique de l'Irak, mais qu'elle ne devait pas être considérée comme un précédent selon lequel les pays candidats pourraient choisir les flux de revenus significatifs qu'ils souhaitent divulguer. Le Conseil d'administration était satisfait que l'attention portée était raisonnable, étant donné les circonstances spécifiques de l'industrie du gaz et du pétrole en Irak, où les revenus issus des exportations constituent la source principale de revenus pour le gouvernement. Le Conseil d'administration escompte que l'Irak progresse rapidement vers l'intégration de tous les paiements de revenus significatifs dans sa déclaration de l'ITIE dans un délai de deux ans, conformément aux règles de l'ITIE sur la conformité.

Dans ces conditions, l'Irak a été accepté le 10 février 2010 en tant que 32^{ème} pays candidat et aura jusqu'au 9 février 2012 pour achever un processus de validation.

À la demande du Conseil d'administration lors de la réunion à Bakou en octobre 2009, Humphrey Asobie et Alfred Brownell, avec le soutien d'Eddie Rich, ont entrepris une mission en Éthiopie afin d'évaluer la demande de candidature de ce pays. Humphrey Asobie a présenté un document, distribué lors de la réunion, décrivant la situation par rapport à la Proclamation sur les associations caritatives et la société à propos de laquelle de nombreux membres du Conseil d'administration étaient préoccupés sur le fait qu'elle restreindrait les activités des ONG engagées dans le processus de l'ITIE (ci-joint). Ce document disait que, bien que la Proclamation était en effet restrictive, les parties prenantes en Éthiopie, y compris la société civile, soutenaient fortement le processus de demande de candidature. Le document recommandait que la prise de décision soit reportée en attendant l'assurance par le gouvernement que les activités des ONG travaillant dans le cadre de l'ITIE sont exemptées de cette loi, pendant que le Secrétariat international et les autres poursuivent leur engagement de manière

constructive et supportive.

Au cours de la discussion, certains membres du conseil d'administration ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas entrevoir de garantie qui confirmerait de manière adéquate, et de façon irrévocable, que les organisations de la société civile (au sein et en dehors du groupe multipartite de l'ITIE Éthiopie) pourraient contribuer efficacement au processus de l'ITIE. Aucune décision finale concernant la demande de candidature de l'Éthiopie n'a été prise, la décision ayant été reportée en l'occurrence jusqu'à ce que la Proclamation sur les associations caritatives et la société ne soit plus en place.

Action

Le président doit envoyer un courrier pour accueillir l'Afghanistan en tant que 31^{ème} pays candidat.

Le président doit envoyer un courrier pour accueillir l'Irak en tant que 32^{ème} pays candidat.

Le Secrétariat doit publier les communiqués de presse annonçant le statut de pays candidat de l'Afghanistan et de l'Irak.

8. Rapport du comité des nominations (document du Conseil d'administration 11-8)

Stuart Brooks a fait un rapport sur la situation du comité concernant la recherche d'un successeur au président. Il a confirmé que le comité avait reçu 25 nominations de la part des parties prenantes de l'ITIE. Le comité a alors dressé une liste de dix noms par consensus et suivant les critères de sélection convenus. Cette liste garantissait un bon équilibre en termes de groupes multipartites, sexes et géographie. Les dix personnes sélectionnées ont depuis été contactées par courrier. Le comité a l'intention de proposer un choix final devant le Conseil d'administration en octobre 2010, le plus tard possible de manière à ne pas interférer avec le mandat du président actuel. Le candidat désigné assistera à la dernière réunion du Conseil d'administration sortant lors de la prochaine Conférence mondiale. La liste de sélection a été lue in camera. Il a été convenu que d'autres noms pourraient être rajoutés à la liste tant qu'ils répondent aux critères.

Action

Les membres du Conseil d'administration peuvent donner les noms d'autres personnes pour examen par le comité des nominations.

9. Donner des mesures incitatives aux pays conformes (document du Conseil d'administration 11-9)

Jonas Moberg a présenté ce document en rappelant que la conformité devrait être considérée comme le véritable début de la mise en œuvre de l'ITIE et non la fin. Avec un certain nombre de pays devant atteindre le statut de pays conformes en 2010, la tâche suivante était de savoir comment les encourager à poursuivre et améliorer leurs processus de l'ITIE. Il a proposé que le Conseil d'administration établisse un groupe de travail sur les mesures incitatives, avec une représentation de toutes les parties prenantes.

La proposition a été accueillie comme une intervention opportune de planifier les futures justification et direction de l'ITIE, notamment pour laisser une mission au prochain Conseil d'administration. Tony Hodge a proposé que l'ITIE tire les enseignements des initiatives similaires, telles que le processus Kimberly et les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme.

Examinant la discussion actuelle plus générale sur les politiques de l'ITIE, Jonas a identifié quatre groupes :

1. Le processus de validation, demandant que le comité de validation et le Secrétariat International tirent les enseignements et effectuent une révision des règles et guide, y compris le livre source ;
2. Un groupe de travail sur les indicateurs de résultats ;

3. Un groupe de travail sur la participation des organisations de la société civile à l'ITIE ;
4. Un groupe de travail et un document sur les mesures incitatives.

Le président a proposé de mettre à jour et publier la note directive envoyée au Conseil d'administration en août 2009 (circulaire 54). Le Conseil d'administration s'est réjoui de cette proposition.

Les membres du Conseil d'administration constitués par la société civile ont exprimé une opinion marquée sur le fait que la proposition de récompenser le statut de conformité, bien que louable, ne constituait pas une réponse suffisante à la question de savoir de quelle manière l'ITIE devait évoluer. Tout en remarquant que l'avenir de l'ITIE serait déterminé par le consensus des parties prenantes, les membres ont demandé qu'une discussion ait lieu entre maintenant et la prochaine Conférence de l'ITIE sur l'élargissement de l'ITIE de manière à couvrir d'autres domaines de préoccupation dans les industries extractives, tels que l'octroi de licences et de contrats, les revenus de transit et la déclaration au niveau régional. Ils ont également noté la nécessité de tirer les leçons des expériences des pays mettant en œuvre l'ITIE et d'engendrer davantage de responsabilisation de l'ITIE au niveau national. Les membres de la société civile ont proposé de présenter un document de discussion sur cette question lors de la réunion du Conseil d'administration en avril.

Action

Le Secrétariat doit établir un groupe de travail sur la participation des organisations de la société civile à l'ITIE, avec une première réunion lors de la réunion du Conseil d'administration à Berlin.

Le Secrétariat doit établir un groupe de travail pour rédiger un avant-projet de document de discussion à temps pour la réunion du Conseil d'administration à Berlin et pour organiser un forum sur les mesures incitatives destinées aux pays conformes lors de la réunion à Berlin.

Le Secrétariat doit établir un groupe de travail sur les indicateurs de résultats.

Le Secrétariat doit mettre à jour et distribuer la note directive.

10. Le rapport de suivi de l'ITIE 2009 (document du Conseil d'administration 11-10)

Jonas Moberg a présenté le rapport devant le Conseil d'administration en tant que rapport de suivi intérimaire – et public – , publié entre les rapports complets tous les deux ans présentés lors de la Conférence de l'ITIE. Il a fait remarquer que les chiffres financiers dans le rapport 2009 étaient des chiffres préliminaires.

Alfred Brownell a proposé que l'impact soit mesuré dans le prochain rapport de suivi. Tony Hodge a suggéré l'utilisation de chiffres financiers par activité comme outil de suivi de la performance. Julie McDowell et Jonas ont expliqué que la déclaration financière connaissait déjà des améliorations, à la suite de la révision en 2009 par le comité financier.

Action

Le Secrétariat doit proposer une manière de mesurer l'impact dans le rapport de suivi reflétant les conclusions du groupe de travail sur les indicateurs de résultats.

11. La 5^{ème} Conférence mondiale de l'ITIE (document du Conseil d'administration 11-11)

Jonas Moberg a informé le Conseil d'administration qu'aucune proposition n'avait encore été reçue concernant le lieu ou la date de la prochaine Conférence mondiale. Il a demandé aux membres du Conseil d'administration de faire des suggestions et de proposer leur aide dans le courant des mois de février et mars. Il a indiqué que les villes de Paris, Jakarta et Accra étaient parmi les possibilités faisant l'objet d'une discussion. Julie McDowell a recommandé de donner la préférence à un pays mettant en œuvre l'ITIE plutôt qu'à un pays soutenant l'ITIE, en signe de récompense.

Action

Les membres du Conseil d'administration ont été invités à suggérer un lieu et une date pour la prochaine Conférence

mondiale.

Le Secrétariat doit investiguer Paris, Jakarta et Accra en tant que lieux possibles pour la Conférence.

12. Autres affaires, y compris le calendrier de réunion

Le président a annoncé que deux dates pour la réunion du Conseil d'administration à l'automne seraient communiquées par le biais d'une circulaire à des fins de prise de décision (12-13 et 19-20 octobre 2010). Il a noté qu'aucun pays francophone n'avait jusqu'à présent organisé une réunion du Conseil d'administration ou Conférence et a mentionné Kinshasa ou Montréal comme lieux possibles. Sidi Ould Zeine a invité le Conseil d'administration à considérer Nouakchott en Mauritanie pour organiser l'événement.

Dans la catégorie autres affaires, Julie McDowell a plaidé, au nom du comité de validation, pour que suffisamment de temps soit accordé dans l'ordre du jour de la réunion de Berlin pour discuter des validations.

Action

Le Secrétariat doit faire circuler deux dates possibles pour la réunion du Conseil d'administration à l'automne, en vue de prendre une décision.

Le Secrétariat doit trouver une ville où se tiendra la réunion du Conseil d'administration à l'automne, en considérant aussi Nouakchott.

Le Secrétariat doit accorder suffisamment de temps dans l'ordre du jour de la réunion de Berlin pour discuter des validations.

Secrétariat de l'ITIE
mars 2010